



COMMUNIQUÉ

NEWS RELEASE

Le 1^{er} mai 2007

LE GOUVERNEMENT DU CANADA ANNONCE DES NOMINATIONS À LA COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE

OTTAWA – Le gouvernement du Canada a annoncé aujourd’hui la nomination, applicable dès maintenant, de trois nouveaux membres à la Commission d’examen des plaintes concernant la police militaire. Il s’agit de Roy Berlinquette d’Ottawa (Ontario), de Bob Bergen de Calgary (Alberta) et de Louis Bélanger de Sillery (Québec).

- Roy V. Berlinquette, motivateur bien connu, comptant 36 années de service au sein de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), s’est hissé du bas de l’échelle aux niveaux administratifs supérieurs dans divers domaines ministériels, opérationnels et administratifs, jusqu’au poste de sous-commissaire de la région du Nord-Ouest. Il est présentement membre du Bureau de la Commission de surveillance de la réforme du service de police de l’Irlande du Nord et vice-président d’un cabinet de consultants qui se spécialise dans la gestion du risque, le rôle de contrôleur et les enquêtes.
- Louis Bélanger, professeur à l’Université Laval, était, jusqu’à tout récemment, directeur de l’Institut québécois des sciences politiques avancées, à Laval. Il a occupé, tout au long de sa carrière, plusieurs postes d’enseignement et de recherche liés aux études internationales et politiques dans différentes universités de renom en Amérique du Nord. M. Bélanger a été membre de divers comités d’études internationales et a rédigé plusieurs articles et collectifs sur des questions canadiennes et internationales (américaines).
- Robert W. Bergen enseigne présentement à l’Université de Calgary. Ses récentes recherches portent sur la tactique et la stratégie de la Force aérienne pendant la guerre aérienne de 1999 au Kosovo ainsi que sur la couverture médiatique accordée à la participation du Canada à cette guerre. Chercheur universitaire au *Canadian Defence & Foreign Affairs Institute*, ses milliers d’articles publiés au cours des quarante dernières années ont porté sur l’éthique en journalisme, les médias de masse et la construction sociale de la réalité de même que sur les relations civilo-militaires.

La Commission d’examen des plaintes concernant la police militaire est un organisme civil, extérieur au ministère de la Défense nationale et indépendant de celui-ci, qui a été mise sur pied en vertu de la partie IV de la *Loi sur la défense nationale*. Elle a pour mandat de surveiller et d’étudier les plaintes concernant la conduite de la police militaire dans l’exercice de ses fonctions et de traiter les plaintes d’ingérence dans les enquêtes de cette dernière. Le rôle

fondamental de la Commission consiste à promouvoir les principes d'intégrité et d'équité ainsi que d'établir un climat de confiance au sein du ministère de la Défense nationale, des Forces canadiennes et du grand public concernant les opérations de la police militaire.

- 30 -

Information :

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

Courriel : media@mpcc-cppm.gc.ca

Claude Dubois : 613-947-5668

Stanley Blythe : 613-947-5704